

Annexe 3 : accord sur les législatives

- Conférence nationale du PCF - 3, 4, 5 juin 2011 -

L'accord sur les législatives est un élément important du contrat politique avec nos partenaires du Front de gauche. A la personnalisation à l'extrême des enjeux de 2012, nous opposons une ambition législative à la hauteur des défis posés par la crise capitaliste et de la nécessaire réponse aux urgences sociales qu'elle engendre. Nous voulons un groupe composé des élus du Front de gauche à l'Assemblée nationale comportant de nombreux députés communistes pour donner un puissant écho aux luttes et aux aspirations populaires et porter les grandes transformations du programme populaire et partagé qui permettront de réussir le changement. La discussion avec nos partenaires se déroule au niveau national en lien avec les fédérations. Nous souhaitons conclure les négociations au plus vite pour entrer tout de suite en campagne car c'est une immense bataille politique qui nous attend et nos candidates et candidats devront être des acteurs et des actrices à part entière de l'élection présidentielle.

La commission nationale qu'animent Marie-George Buffet et Lydie Benoist a tenu quatre réunions avec nos partenaires du Parti de la gauche et de la Gauche unitaire et a travaillé en permanence avec les fédérations et les secrétaires des Comités régionaux pour recueillir leurs réflexions et propositions, informer au plus près de l'avancée des discussions, organiser un va-et-vient régulier. La commission a eu la volonté d'avancer avec le souci de chercher partout la meilleure candidature pour chaque circonscription en lien avec l'implantation de chaque organisation et le rayonnement des élu-e-s et personnalités et le respect de la parité et de la représentation de la diversité qui existe dans la société.

Nos partenaires ont fait des propositions. Nous avons décidé de travailler à partir des propositions des trois formations en étudiant, département après département, les possibilités de convergences puis d'accords. Nos partenaires ont par ailleurs demandé la mise en place d'une association commune de financement, ce que nous avons refusé.

Au 3 juin, la commission nationale avec nos partenaires a acté le point suivant: sur 539 circonscriptions métropolitaines, nous sommes en accord sur 479 d'entre elles, soit 72 pour le PG, 17 pour la GU, 8 divers et 382 pour le PCF.

Avec les fédérations, nous proposons au total à nos partenaires sur les 539 circonscriptions métropolitaines: 93 circonscriptions pour le PG, 19 pour la GU, 8 divers soit 22%. Les discussions sont en cours en lien avec les fédérations concernées. Ce point des négociations acte pour le PCF les circonscriptions où nous avons des députés sortants et celles où nos élu-e-s peuvent permettre des conquêtes ou reconquêtes de circonscriptions. Enfin, elle comporte une répartition des différents types de circonscription qui promeut la diversité des forces du Front de gauche et respecte l'influence, l'implantation et la visibilité du PCF, comme celles de nos partenaires.

L'accord global sur les élections législatives doit désormais se conclure avant le vote des communistes du 16, 17 et 18 juin, de manière à le porter à leur connaissance. Chacun des partenaires ayant montré sa volonté de lever un à un les derniers obstacles. Une cinquième réunion est programmée le 10 juin afin de pouvoir conduire la fin des négociations dans la transparence et un travail étroit avec les fédérations. **Nous proposons que la Conférence nationale donne le mandat à la commission de poursuivre la négociation sur les bases actuelles, notamment celle de réserver 20% à 22% des circonscriptions à nos partenaires.**

Dans les jours qui viennent, la Commission « législatives » de notre parti devra travailler à mettre en œuvre ce mandat avec les fédérations.